

# Politique ESG

Gestion des mises à jour de la procédure				
Version	Date	Statut	Auteur	Nature des modifications
1.1	Novembre 2020	Création	Nathania Kosol	Première Version
1.2	Septembre 2021		Arnaud Beyssen	Ajout des risques en matière de durabilité pour mise en conformité avec SFDR
1.3	Septembre 2022		Caroline Bubreg	Extension de l'analyse ESG aux plateformes de prêts à la consommation
1.4	Juin 2023		Caroline Bubreg	Ajout de l'analyse des controverses et mise en conformité avec SFDR
1.5	Juin 2024		Caroline Bubreg	Prise en compte des PAI au niveau des sociétés partenaires et définition de l'investissement durable chez Smart Lenders AM

## Présentation de la société

**Smart Lenders AM** est une société de gestion indépendante créée en 2014, agréée par l'AMF avec le statut AIFM full scope, exclusivement dédiée au *specialty finance* à destination des investisseurs professionnels.

Depuis plus d'une décennie, Smart Lenders AM se positionne comme un acteur de référence de l'investissement sur le crédit alternatif aux États-Unis et en Europe.

Les investissements se concentrent exclusivement dans des actifs de niche qui génèrent des revenus robustes avec une faible volatilité et une faible corrélation avec les principaux indices (*Marketplace Lending, Buy Now Pay Later, Revenue Based Finance, Leasing, etc.*)

La spécificité de Smart Lenders AM consiste donc à investir de manière innovante dans ces nouvelles niches de financement.

Smart Lenders AM ouvre ainsi des nouveaux accès permettant de financer - de manière profitable et à des conditions raisonnables - des petites et moyennes entreprises pour qui ces nouveaux canaux de financement constituent un vecteur essentiel de ressources, étant souvent un de leurs seuls accès au financement.

Smart Lenders AM s'attache à développer avec ces plateformes de financement une relation partenariale sous le signe d'une communication ouverte et avec intégrité et bienveillance, qui constituent l'ADN de la société de gestion.

Partenaire institutionnel de confiance pour fournir un accès sécurisé et sophistiqué aux investissements sur le marché du crédit alternatif, Smart Lenders AM dispose d'une technologie de pointe et d'un track record éprouvé.

La société est signataire du Global Compact et signataire des Principes pour l'Investissement Responsable.

## Nos objectifs

La présente charte vise à formaliser la politique Environnementale, Sociale et de Gouvernance (« ESG ») que Smart Lenders AM a mis en place dans le cadre de ses investissements.

À travers sa démarche ESG, Smart Lenders AM souhaite renforcer la transparence du marché et contribuer à la diversité des solutions de financement disponibles.

Le soutien à l'économie réelle est au cœur des objectifs de Smart Lenders AM, qui aspire à orienter l'épargne vers des crédits aux consommateurs et aux TPE et PME génératrices de croissance et d'emplois.

L'ambition de contribuer à la lutte contre les inégalités et la précarité économique s'inscrit dans le cadre de nombreuses initiatives internationales, parmi lesquelles notamment les Objectifs de Développement Durable de l'ONU.

Par ailleurs, l'équipe de Smart Lenders AM est convaincue que les objectifs extra-financiers viennent corroborer et compléter les objectifs financiers.

Pour répondre aux objectifs ESG fixés, Smart Lenders AM a mis en place une démarche ESG qui tient compte des spécificités des entités financées. Plus précisément, l'approche en matière de Finance Durable de Smart Lenders AM repose sur **quatre piliers** connexes :

- Une analyse ESG intégrée au processus d'investissement ;
- Une politique d'exclusion ;
- Une sélection positive ;
- Un dialogue continu avec les plateformes partenaires

Depuis sa création, Smart Lenders AM a financé **2.5 milliards d'euros** de projets sous forme de dettes qui respectent sa politique ESG.

## 1. Une analyse ESG intégrée au processus d'investissement

Depuis l'élaboration de sa première **Charte ESG** en 2019, Smart Lenders AM prend en compte les facteurs de risque liés à l'ESG en les intégrant  **systématiquement**  dans ses processus d'investissement et de due diligence opérationnelle,

La prise en compte de ces critères a pour but :

- De **se prémunir contre les impacts négatifs importants** sur le plan social et environnemental ;
- De cibler les **opportunités** qui génèrent des **améliorations sociales et environnementales**.

Intégrer des critères ESG dans les analyses de financement permet à la société de gestion de perfectionner sa connaissance des entreprises et projets en quête de financement et ainsi de mieux maîtriser, voire diminuer, les risques associés.

## 2. Politique d'exclusion

Au regard de ses valeurs et de ses ambitions en matière d'investissement responsable, Smart Lenders AM a décidé de ne pas investir dans certains secteurs ou activités qui sont en contradiction avec ses convictions. Sur le fondement de sa politique d'exclusion, Smart Lenders AM peut selon les cas de figure :

1. Dans le cadre des plateformes de prêt :
  - Refuser un prêt à une TPE-PME ;
  - Obtenir une réallocation des fonds qu'une plateforme a financé
2. Octroi de prêt en direct
  - Refuser le financement conformément à la politique d'exclusion

### (a) Politique d'exclusion sectorielle

Smart Lenders AM s'interdit de participer au financement de projets ou d'entreprises dans les domaines suivants :

Exclusion	Seuil de revenu	
	Production	Distribution
Armes conventionnelles et non conventionnelles	50%	50%
Jeux de hasard	50%	50%
Pornographie	50%	50%
Charbon	50%	50%
Énergies Fossiles	50%	N/A
Tabac	50%	50%
Fourrure	50%	50%
Lait Maternel	50%	50%
Cellules souches embryonnaires	50%	50%

À ce titre, la liste d'exclusion est transmise aux sociétés de financement partenaires, lesquelles sont tenues de l'appliquer.

Un contrôle ex-post est effectué par l'équipe de gestion après tout investissement auprès d'une plateforme de prêt.

### **(b) Politique d'exclusion normative**

Cette politique d'exclusion sectorielle est complétée par une politique d'exclusion normative.

Smart Lenders AM se refuse d'investir dans les projets portés par des entreprises qui contreviennent aux principes du Pacte Mondial de l'ONU - dont la société de gestion est signataire depuis Mars 2020 ou des entreprises qui contreviennent spécifiquement aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises, aux droits de l'Homme et aux conventions de l'Organisation Internationale du Travail.

Depuis juin 2024, Smart Lenders AM est aussi signataire des Principes pour l'Investissement Responsable.

À ce titre, en phase de due diligence, les plateformes de prêts et les TPE/PME font l'objet d'une analyse de controverses. Smart Lenders AM refuse de financer des partenaires et TPE/PME faisant l'objet de controverses graves.

En cas de controverses identifiées, un dialogue est engagé avec ces plateformes pour mettre en place des solutions. Dans le cas où une controverse est identifiée et n'est pas traitée par la plateforme, Smart Lenders AM cessera d'investir avec cette dernière.

## **3. Processus d'intégration des critères ESG dans les phases d'investissement et de détention**

Smart Lenders AM a à cœur d'intégrer l'analyse de critères ESG dans la mise en place de partenariats privilégiés avec les entités financées. Au cours de la période d'investissement comme de détention, les modalités de gouvernance interne à Smart Lenders AM permettent de s'assurer de la conformité des pratiques exigées par la société en matière ESG.

### **(a) Phase d'investissement**

Smart Lenders AM déploie une analyse ESG fondamentale sur chacun de ses investissements. À cette fin, deux questionnaires ESG ad hoc à destination des plateformes partenaires ont été élaborés.

- Questionnaire ESG à destination des entreprises ou des plateformes de financement de TPE-PME.
- Questionnaire ESG à destination des plateformes de prêts à la consommation

Une approche *bottom-up* a été utilisée pour construire les deux questionnaires ESG. Aussi, chaque indicateur est noté selon une logique liée à la nature de l'indicateur et au regard de la réglementation, des normes et des tendances du marché. Les destinataires sont encouragés à compléter le questionnaire au moment de la

signature des partenariats, et un suivi annuel des performances est réalisé afin de pouvoir mesurer leurs progrès en matière d'intégration ESG et établir un scoring.

- **Pour les plateformes de financement des TPE-PME**

Le questionnaire est composé de **51 indicateurs** et s'articule autour de **quatre grandes thématiques** :

- Gouvernance ;
- Environnement ;
- Social ;
- Sélection des projets et Communication

Ci-après sont présentés des **exemples d'indicateurs** utilisés pour l'analyse et l'évaluation des plateformes de financement des entreprises :

- **Gouvernance de la plateforme** : nombre de membres indépendants à un Comité stratégique ou autre, existence d'un plan d'actions ou des objectifs sur les enjeux à la fois sociaux, environnementaux et liés aux parties prenantes, formalisation d'une politique de conduite des affaires et de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent ;
- **Environnement** : existence d'un plan d'actions en faveur des économies d'énergie et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, formalisation d'une stratégie environnementale à long terme et sensibilisation des équipes, existence d'initiatives afin de diminuer l'impact environnemental des serveurs sur leurs écosystèmes ;
- **Social** : Taux de rotation de l'emploi, existence de dispositifs de montée au capital des salariés, part de l'effectif ayant un entretien individuel annuel d'évaluation ;
- **Sélection des projets et communication** : intégration de critères sociaux dans la sélection des projets proposés, intégration de critères environnementaux dans la sélection des projets proposés, validation des projets, avec un temps réservé à l'ESG, en comité dédié.

- **Pour les plateformes dédiées au crédit à la consommation**

Le questionnaire est composé de **47 indicateurs** et s'articule autour de **quatre grandes thématiques** :

- Gouvernance de la plateforme ;
- Environnement ;
- Social ;
- Initiatives de financement durable

**Exemples d'indicateurs** utilisés pour l'analyse et l'évaluation des plateformes dédiées aux crédits à la consommation :

- **Gouvernance** : part des femmes au Comité Exécutif, existence d'un référent développement durable et/ou RSE, intégration de critères sociaux dans les pratiques d'achats/sous-traitance ;
- **Environnement** : formalisation d'une stratégie environnementale à long terme, existence d'un système de management de l'environnement ;

- **Social** : taux de rotation de l'emploi, part des femmes dans l'effectif cadre, part de l'effectif ayant un entretien individuel annuel d'évaluation ;
- **Initiatives de financement durable** : la plateforme est-elle signataire/participante d'un pacte volontaire s'engageant à garantir des prêts équitables et les droits des emprunteurs ? La plateforme présente-t-elle la tarification et les conditions des prêts d'une manière transparente pour l'emprunteur ? La plateforme participe-t-elle à la recherche financière et encourage-t-elle l'éducation financière ? La plateforme assure-t-elle que les agences de recouvrement ou les prestataires de remboursement de prêts tiers opérant pour son compte respectent les mêmes normes extra-financières ?

Concernant le financement des prêts à la consommation aux États-Unis, les emprunteurs sont sélectionnés directement ou indirectement via des plateformes de financement. La sélection est toujours anonyme (pas de nom, code postal partiel). Il est donc impossible d'appliquer une politique ESG au niveau de la sélection individuelle des prêts. Néanmoins, la conséquence positive est qu'il n'y a aucun risque d'introduire un biais négatif lors de la sélection.

Cet anonymat garantit également de ne pas influencer la gestion des emprunteurs, mais interdit au gestionnaire d'accéder aux informations sur les critères ESG. Toutes les plateformes de prêt à la consommation que nous avons sélectionnées déclarent aussi utiliser une tarification juste et transparente. Nous nous assurons qu'elles prennent en compte l'accessibilité financière et la capacité de remboursement de l'emprunteur et qu'elles proposent des prêts sans discriminer les emprunteurs et qu'ils les traitent avec équité et respect pendant le processus de recouvrement.

### (b) Phase de détention

Les questionnaires ESG servent non seulement de filtre lors de l'investissement mais également de support pour le **dialogue avec les plateformes** et le **suivi annuel de leurs performances ESG**.

En effet, pour ses investissements en financement de dette aux TPE/PME, Smart Lenders AM a à cœur d'intégrer l'analyse de critères ESG dans le suivi de son portefeuille et dans la mise en place de **partenariats privilégiés** avec les plateformes de financement, ses premiers interlocuteurs.

Cette démarche innovante est l'épine dorsale de la stratégie ESG de Smart Lenders AM, qui souhaite insuffler de l'ESG dans des circuits et outils de financement historiquement peu concernés par ces sujets, alors même qu'ils contribuent de manière importante au financement des petites et moyennes entreprises.

L'objectif de Smart Lenders AM est notamment d'orienter les plateformes vers le financement de projets plus durables. Ces dernières sont ainsi entre autres sensibilisées :

- À mettre en place un système d'évaluation des entreprises et projets intégrant des critères ESG. Dans ce sens, Smart Lenders AM propose aux plateformes une grille d'évaluation adaptée aux spécificités des entreprises dans lesquelles la société de gestion investit et dont le contenu peut servir de base d'analyse et

apporter des compléments d'informations pour les plateformes de financement ;

- Améliorer leurs pratiques ESG en interne

### (c) Note minimale

Les plateformes sont encouragées à compléter le questionnaire ESG au moment de la signature des partenariats, et un suivi annuel des performances est réalisé afin de mesurer leurs progrès en matière d'intégration ESG et établir une note.

Les évaluations ESG peuvent enfin nous amener à décider d'arrêter nos investissements si la note minimale de 50/100 n'est pas atteinte.

## 4. Dialogue avec les plateformes financées

Afin de renforcer sa démarche d'influence envers les plateformes, Smart Lenders AM a mis en place un dialogue positif et les sensibilise aux bonnes pratiques ESG. L'objectif de Smart Lenders AM est notamment de les orienter vers le financement de projets plus durables.

Le dialogue est mené de façon continue avec les plateformes pendant la durée du partenariat avec Smart Lenders AM. Ces actions de dialogue pourront être renforcées auprès des partenaires les moins performants en matière d'ESG afin de les aider à améliorer et/ou renforcer leurs pratiques.

En effet, Smart Lenders AM souhaite les encourager à mettre en place, en interne, un système d'évaluation des entreprises et projets intégrant des critères ESG.

## Prise en compte des principales incidences négatives

Les principales incidences négatives, ou PAI, sont les impacts négatifs les plus significatifs des décisions d'investissement sur les **facteurs de durabilité** liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption.

À ce jour, **Smart Lenders AM n'est pas en mesure de prendre en compte les principales incidences négatives** de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, de façon quantitative et traçable, **au niveau des bénéficiaires finaux des financements**, c'est à dire sur l'ensemble de son périmètre d'activité :

- TPE -PME ;
- Particuliers bénéficiant de prêts.

Les raisons pour lesquelles Smart Lenders AM ne prend pas en compte les PAI tiennent à la **nature de ses investissements**, c'est à dire :

- Le **type d'emprunteur**, à savoir des particuliers américains, rend impossible la remontée des informations compte tenu de la nature des PAI, qui n'est pas adaptée aux bénéficiaires finaux des financements ;
- La **taille des entreprises**, qui sont, pour rappel, des TPE/PME. Ces dernières ne disposent pas des moyens de mesurer et reporter sur les PAI (par exemple,

émissions de GES, sites situés près d'une zone sensible du point de vue de la biodiversité, etc.)

Toutefois, Smart Lenders AM a mis en place diverses **bonnes pratiques afin de maîtriser les PAI au niveau des sociétés de financement et plateforme de prêts**, ceci au moyen des outils décrits précédemment, à savoir la politique d'exclusion, la politique d'intégration ESG.

## Promotion de caractéristiques environnementales et sociales et investissement durable

À travers ses fonds classés article 8 ou 9 au sens de la réglementation SFDR, Smart Lenders AM poursuit les ambitions suivantes :

- Promouvoir des caractéristiques environnementales et sociales ;
- Réaliser des investissements ayant des objectifs d'investissement durable.

Pour Smart Lenders AM, un investissement durable vise à identifier des activités durables, que ce soit d'un point de vue environnemental ou social. Pour identifier ces activités durables, Smart Lenders AM s'appuie sur les cibles et objectifs définis par les Objectifs de Développement Durable de l'ONU (« ODD »).

Ces objectifs, au nombre de 17, répondent aux grands défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, etc.

Smart Lenders AM s'engage à évaluer la contribution positive aux ODD identifiés en se fondant sur des indicateurs de durabilité précis, ambitieux et adaptés à la stratégie des fonds concernés et au type d'actifs financés.

Smart Lenders AM s'appuie en particulier sur les quatre ODD suivants :

- ODD n°4 : **éducation de qualité** ;
- ODD n°8 : **travail décent et croissance économique** ;
- ODD n°10 : **inégalités réduites** ;
- ODD n°13 : **mesures contre les changements climatiques**

Cette contribution est évaluée au moyen d'**indicateurs précis, ambitieux et adaptés** à la stratégie des fonds et au type d'actifs financés. Les indicateurs permettant d'évaluer la contribution aux ODD figurent dans les questionnaires ESG présentés ci-avant.

Les indicateurs ainsi que la manière dont les investissements répondent aux exigences des articles 8 et 9 SFDR sont détaillés dans les **annexes précontractuelles** des fonds.

Pour ses investissements considérés comme durables, Smart Lenders AM s'assure qu'il n'est pas porté d'atteinte grave aux autres objectifs de développement durable, que les **PAI** sont pris en compte et que les **principes de bonne gouvernance** sont respectés.

## Portage de la démarche

Le contrôle du respect de la démarche est tenu par le Comité ESG de la société, formé par trois associés, un analyste Sénior, un membre de l'équipe commerciale.

Conscient que la politique d'investissement responsable s'inscrit également dans une démarche interne responsable, Smart Lenders AM s'engage à appliquer les préconisations ESG de ses participations à sa propre politique RSE. Cette politique ESG s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et peut être amenée à évoluer.